

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 4 janvier 1864

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 2 p. (17r, 18v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 4 janvier 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/43013>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 janvier 1863](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination 2, rue de la Coutellerie, Paris

Description

Résumé Sur le procès en contrefaçon opposant Corneau frères à Godin. Jean-Baptiste André Godin transmet ses vœux pour la nouvelle année à la famille Cantagrel. Godin prie Cantagrel de faire une visite à Charles Armengaud au sujet d'une affaire de procès dont la nature est précisée dans un courrier joint [non copié]. Godin souhaite se procurer un calorifère Joly et Bouët, disponible au 18 rue Drouot à Paris, pour connaître le système breveté qui entre dans sa construction. Il indique que Sainturet manque d'exactitude et qu'il n'a rien reçu du lithographe de la place Dauphine ; il demande à Cantagrel de se renseigner sur l'état des brevets Corneau frères.

Notes Cantagrel répond à la lettre de Godin le 5 avril 1864 (Cnam FG 17 (2) c).

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Brevets d'invention](#), [Compliments](#), [Contrefaçon](#), [Estampe](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Corneau frères](#)
- [Joly et Cie](#)
- [Sainturet \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [18, rue Drouot, Paris](#)
- [place Dauphine, Paris](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022
Dernière modification le 18/01/2024

Gravé le 6 juillet 1666
à Mansiun Cantagrel

par monsieur votre lettre du 31 octobre
je vous renvoie de vos souhaits, et toutes
les miens ainsi que statut famillie, que
vos peurs disoustant en 1666 aste plus de
calme et de paix que je n'en espere pour
moi.

je prie que cette lettre parve dans trente
jours a S. Louis, je vous prie d'en est
ainci de faire une visite a l'Abbaye
en dejet d'une affaire natale a laquelle
je prie l'ame de commercer celle ci
cette affaire n'est pas digne malgre cela
je suis obligé de me occuper la copie
de la lettre que je joins a celle ci vous
mettre au prie au moment il sagira
done pour vous de savoir de l'Abbaye
deux est occupé et a quel a pourra
me permettre de répondre au prie

je prie celle de me prouver aussi
un calorifire poly. et d'autre qui je prie
soit en bronze 18 mai je ne suis pas
bien sur que ce soit une qui fasse
calorifire a l'heure estendue mesme que
et assorff a obtemper la plus petite dimension
qu'il fabriquent celle qui ne sagit
pour moi que de voir par systeme
brûlant systeme qui est analogue au

quelqu'un intérêt à par nature ne voulant plusieurs sortes de personnes appartenant au même système il faudrait prendre celui qui voudrait le plus au moins

Il faudrait manger d'assiettes en cuir qui fait est une première invention pour servir aux débats de l'hydrographie de la place Dauphine

Il faudrait donc établir une école unique sur l'île des Champs Elysées pour faire que je ne puisse en mesure de leur répondre

mes amitiés

Genf